Assurance de responsabilité civile professionnelle



Nous soussignés,

+Simple.fr, 2 rue Grignan, 13001 Marseille attestons par la présente que la Société

ARTISTE FORMATION
4 RUE DE LA REPUBLIQUE
69001 LYON 1ER ARRONDISSEMENT

A souscrit auprès de **HISCOX S.A.** Entreprise d'assurance dont le siège social est situé 35 avenue Monterey L-2163 Luxembourg , enregistrée au Registre du commerce et des sociétés du Grand Duché du Luxembourg sous le numéro B217018, agréée par le Commissariat aux Assurances (CAA) agissant en France en liberté d'établissement par l'intermédiaire de sa succursale située 49 Avenue de l'Opéra, 75002 Paris et immatriculée au RCS Paris sous le numéro 833 546 989.

un contrat d'assurances « Responsabilité Civile », sous le numéro MAN-00282

Période de validité : du **19/09/2025** au **31/12/2025**

Activités garanties :

- **Formation (hors formation aux activités privées de sécurité soumises à agrément du CNAPS)**

Responsabilité civile professionnelle et/ou responsabilité civile après livraison	
Nature des garanties	**Limite Globale de Garantie par Sinistre et par Période d'Assurance**
Tous dommages confondus	1 500 000 €

Responsabilité civile exploitation - employeur		
Nature des garanties	**Limite Globale de Garantie**	**Franchise par sinistre**
Tous dommages confondus :	8 000 000 € par sinistre	Voir ci-dessous
Dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000 € par sinistre	500 € par sinistre sauf dommage corporel
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000 € par sinistre	500 € par sinistre sauf dommage corporel
- Intoxications alimentaires	800 000 € par sinistre	500 € par sinistre sauf dommage corporel
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000 .€ par année d'assurance	500 € par sinistre sauf dommage corporel
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000 € par sinistre	500 € par sinistre sauf dommage corporel
- Vol par préposés	30 000 € par sinistre	500 € par sinistre sauf dommage corporel

Notre contrat de responsabilité civile vous couvre partout dans le monde. En revanche, vos garanties responsabilités civiles et défense recours ne seront pas actionnables en cas de litige ou de recours porté devant une juridiction au Canada ou USA.

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances.

Fait à Marseille, le 19/09/2025

Anthony Jouannau
Représentant de la société +Simple.fr

